COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2024

L'AN deux mil vingt-quatre, le 8 Février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MONS, dûment convoqué le 02/02/2024, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier CHASSAIN, Maire.

PRESENTS : 10
Didier CHASSAIN, Brigitte FAYET, Jérôme GIBOIN, Valérie BOUCHERET, Nadine DURAND, Maïder GAGER, Nadine PAGET, Julie PIET, Davy MAYMONT, Jean-François DOUCE.
ABSENTS représentés : 3
Marc TERRET, conseiller, a donné procuration à Didier CHASSAIN
Danielle LISA, conseillère, a donné procuration à Valérie BOUCHERET
Laëtitia FERREIRA, conseillère, a donné procuration à Nadine PAGET
ABSENTS :
Jean-Luc BARDOT
VOTANTS : 13

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le **quorum est atteint.**

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.
Madame Nadine DURAND est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

A DEBATTRE

Approbation du compte rendu de la dernière réunion du 11/01/2024 : il n'y a pas de remarques, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS à PRENDRE : M. le Maire explique qu'il faut prendre une délibération pour encaisser le chèque de « L'Ecole Buissonnière ». En effet chaque année, l'association des parents d'élèves participe à l'achat des jouets de Noël. Cette année, elle a donné 9 € par élève et les communes de MONS et BEAUMONT-LES-RANDAN donnent 16 € par élève. Le montant du chèque est donc de 765 € (85 x 9 €). **APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL ACCEPTE CE DON ET REMERCIE L'ECOLE BUISSONNIERE .**
De même, il faut prendre une délibération pour encaisser 2 chèques, l'un de 540 € du Foyer d'Animation et l'autre de 898 € des Amis de L'Alambic. En effet, ces deux associations ont offert des chaises pour la salle polyvalente, le Foyer : 12 chaises et les Amis de L'Alambic : 20 chaises. C'est la commune qui les a payées et les associations remboursent la commune. **APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL ACCEPTE CES DEUX DONS ET REMERCIE CES DEUX ASSOCIATIONS.**

BUDGET 2024 : Débat d'Orientation Budgétaire : Après discussion, les programmes suivants sont arrêtés et seront inscrits aux budgets 2024 :

Assainissement : construction de la 10ème tranche « Renodent/Villard »

Commune : - Pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle polyvalente

- Réfection du logement communal de l'école
- SIEG : optimisation du système de gestion de l'éclairage public et ajout de points lumineux
- Création d'un verger communal à l'ancienne station d'épuration
- Voirie : réfection de chemins
- Etude pour la rénovation de la salle polyvalente

INFORMATIONS

COMPOSTEUR PARTAGE : Jérôme fait le compte-rendu de la réunion d'information organisée par le SBA qui a eu lieu mardi 1er Février, afin d'expliquer le mode d'utilisation de ce composteur. Il y avait 15 personnes dont des membres du CMJ, la restauratrice et les employées municipales de la cantine scolaire. Une communication sera aussi faite sur Panneau Pocket.

ZONE ACCIDENTOGENE à VILLEFRANCHE : M. le Maire annonce qu'avec Jérôme, ils recevront M. LABROSSE et M. FEUILLADE du Conseil Départemental, en charge des routes, vendredi 12 Février à 15h, pour étudier de plus près cette zone et voir ce que l'on peut faire pour y réduire la vitesse. Les riverains ont été conviés à cette réunion.

LOGEMENT DE L'ECOLE : Brigitte a fait faire la visite du logement à l'économiste du bureau d'études, le dossier de l'APD (Avant-Projet Définitif) est en préparation.

JOURNEE COCOONING : elle aura lieu le samedi 23 Mars de 9h à 18h, salle polyvalente.

GROUPEMENT DE COMMANDES pour contrôles périodiques : M ; le Maire annonce que la Communauté de communes retiendra le prestataire le 26 Février 2024. Celui-ci proposera ensuite un tarif de contrôles techniques (extincteurs, gaz, vmc, chauffage, électricité, ….) pour notre commune.

STATION D'EPURATION : M. le Maire présente le rapport d'inspection trimestriel de la station élaboré par le SATEA (Service d'Assistance Technique à l'Eau et à l'Assainissement) et ajoute qu'il est consultable en mairie.

BAFA solidaire (Brevet d'Aptitude à la Formation d'Animateur) : Pour la 4ème année, la communauté de communes offre cette formation à 12 jeunes du territoire. Le stage de formation générale aura lieu cette année à la salle polyvalente de MONS du 24 Février au 2 Mars inclus.

ELECTIONS EUROPEENNES : M. le Maire rappelle que le élections auront lieu Dimanche 9 Juin 2024 et que la présence de tous les conseillers est obligatoire.

CLIC : les deux journées organisées par le CLIC Riom Limagne ont réuni dans la salle du conseil 8 personnes pour l'atelier « Fabrication de savons » et 9 personnes pour l'atelier « Fabrication de bougies ». Ces animations sont gratuites et réservées au plus de 60 ans.

Prochaine réunion : Jeudi 7 Mars 2024, à 19h00.

Ont signé les membres présents